



**PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MANCHE  
ET DE LA MER DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DOSSIER DE PRESSE

**CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DES LOISIRS NAUTIQUES ET DE LA PLAISANCE 2026**

Conduite du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2026

## MOBILISÉS 24/7 POUR VOTRE SÉCURITÉ.



## EN MER LA SÉCURITÉ C'EST NOUS, LA PRUDENCE C'EST VOUS.



# SOMMAIRE

## 1. Mot du VAE Benoit de Guibert p.3

## 2. Les bonnes pratiques p.8

- Comment alerter les secours
- Les fondamentaux
- Les conseils par pratique

## 3. La boîte à outils p.9

- Les liens utiles
- Le matériel obligatoire à bord d'un navire
- Le kit de communication



## VICE-AMIRAL D'ESCADRE BENOIT DE GUIBERT

Préfet maritime de la Manche  
et de la mer du Nord

# La campagne de sécurité des loisirs nautiques et de la plaisance

## Qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, la **saison estivale** est l'occasion d'une concentration d'activités nautiques sur nos côtes. Cette attractivité entraîne, de fait, une **augmentation des comportements dangereux et des risques d'accidents liés aux loisirs maritimes et à la plaisance**.

Pour y faire face, la campagne de sécurité des loisirs nautiques et de la plaisance (CSLNP), qui se déroulera du 1er mai au 30 septembre 2026, vise à **renforcer la prévention et l'information en matière de sécurité maritime à destination des usagers de la mer**. Le Secrétariat général de la mer, pour le compte du Premier ministre, en confie la mise en œuvre aux préfets maritimes de chaque façade métropolitaine (Manche mer du Nord, Atlantique, Méditerranée).

Pour atteindre cet objectif de **sécurité en mer des usagers**, plusieurs actions seront mises en œuvre :

- **Les opérations de contrôle par les moyens de l'Etat seront renforcées.** Les directions départementales des territoires et de la mer, sous mon autorité, organiseront des opérations de prévention spécifiques appelées : « journées de sécurité en mer ». Ces actions, menées à quai et en mer, viseront tous les usagers pour promouvoir les bonnes pratiques et rappeler l'importance du matériel de sécurité imposé par la réglementation (division 240).
- **Des messages de sensibilisation figurant dans le kit de communication de ce dossier de presse** seront diffusés tout au long de la campagne via divers canaux (réseaux sociaux, sites internet, magasins de sport, radios, etc.).
- **Enfin, les CROSS Jobourg et Gris-Nez assureront, comme le reste de l'année, une veille 24 h / 24 h**, coordonnant les moyens nautiques et aériens des services de l'Etat, des collectivités, de la SNSM ou d'acteurs privés, pour assister ou porter secours aux usagers de la mer en danger.

**La mer reste un milieu naturel changeant, qui peut rapidement devenir hostile.** La saison estivale 2025 sur la façade Manche et mer du Nord l'a malheureusement prouvé : 916 opérations d'assistance et de sauvetage en mer pilotées par les CROSS (+27% par rapport à 2024), 8 vies perdues et 44 personnes blessées lors de pratiques d'activités de plaisance et de loisir nautique.

**Parmi ces événements, les isolements par la marée trouvent souvent leur origine dans divers comportements inciviques :** excès de confiance, méconnaissance des risques ou volonté délibérée de contourner les mesures de prévention. L'analyse des accidents liés aux isolements par la marée montre d'ailleurs que les victimes sont souvent parfaitement conscientes du danger. Au-delà des risques pour les personnes, **ces situations mobilisent, parfois inutilement, des moyens de sauvetage considérables.**

**Aucune sortie en mer ou sur nos littoraux n'est anodine.** Je vous encourage donc à vous informer et à vous préparer sérieusement sur le plan matériel et physique avant toute activité nautique.

**En mer la sécurité c'est nous, la prudence c'est vous !**

Bonne saison estivale à tous.

# 2.

## LES BONNES PRATIQUES

### ▶ COMMENT ALERTER LES SECOURS

Témoin ou victime d'un problème en mer ?

Depuis le littoral le numéro national d'urgence :

# 196

En mer, j'utilise :

# le canal 16 de ma VHF



PRÉFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UN NUMÉRO À CONNAÎTRE :**  
si vous êtes victime ou témoin d'un événement en mer,  
contactez les secours par téléphone en composant le 196 ou sur  
le canal 16 de la VHF.

**Par VHF, formulez le message de détresse suivant :**

**Mayday - Mayday - Mayday ici le bateau [type et nom de l'embarcation] qui se signale [nature du sinistre] à la position [position GPS ou azimut/distance d'un point remarquable] [Nombre] de personnes à bord Ici le bateau [type et nom de l'embarcation] - terminé**

### ÊTRE VISIBLE

« Pour être secouru, il faut être vu. »

En mer, portez des vêtements de couleur vive pour faciliter les recherches

De nuit, emportez une source de lumière type lampe flash ou cyalume

### ÉQUIPEMENT DE FLOTTABILITÉ INDIVIDUEL

Choisissez votre équipement de flottabilité individuel (EFI) adapté à votre navigation pour allier sécurité, confort et liberté de mouvement :

- Jusqu'à 2 milles d'un abri :
  - Aide à la flottabilité **50 N (min)**
  - ou Combinaison de protection **portée en permanence**
- Jusqu'à 6 milles d'un abri :
  - Gilet de sauvetage **100 N (min)**
  - ou Aide à la flottabilité **50 N**
  - ou Combinaison de protection **50 N**
- Au-delà de 6 milles :
  - Gilet de sauvetage de **150 N (min)**
- Cas particuliers : Enfants de moins de 30 kg :  
Gilet de sauvetage **100 N (min)** obligatoire

➤ N'utilisez pas les fusées de détresse à des fins récréatives.

### ÉVITER LES FAUSSES ALERTES

~~Marquez votre matériel.~~

➤ C'est obligatoire pour la pratique du wing-foil et du kite-surf et fortement recommandé pour les autres loisirs

➤ En cas de perte de matériel non-marqué, prévenez le CROSS au 196 pour éviter le déclenchement inutile des secours

### ALCOOL

Ne consommez pas d'alcool avant de prendre la mer.

## ▶ LES CONSEILS PAR PRATIQUE

### ISOLEMENT PAR LA MARÉE

- Avant toute sortie sur le littoral, consultez la météo, les coefficients de marées et les horaires
- Informez vos proches avec l'horaire estimé de retour
- Emportez un téléphone chargé dans une poche étanche
- Restez à proximité d'un point de repli
- Conservez un point de repère visuel sur le littoral
- Privilégiez les plages et secteurs du littoral sous surveillance
- Respectez les réglementations d'interdictions

### PÊCHE ET PÊCHE À PIED

- Pêchez sur des endroits connus et fréquentés
- Pêche responsable : respectez les tailles légales de capture et les zones dédiées
- Mettez une alarme sur votre téléphone pour quitter l'estran à temps

**UN NUMÉRO À CONNAÎTRE :**  
si vous êtes victime ou témoin d'un évènement en mer,  
contactez les secours par téléphone en composant le 196 ou sur  
le canal 16 de la VHF.

## ▶ LES CONSEILS PAR PRATIQUE

### PÊCHE ET PLONGÉE SOUS MARINE

- Ne plongez jamais seul, plongez en binôme
  - Surveillez votre partenaire
  - Renseignez vous sur l'environnement du lieu de votre plongée (état de mer, courants, température de l'eau, trafic maritime)
  - Ne surestimez pas vos capacités, remontez à la surface avant de sentir le moindre signe de fatigue.
- Pour la pêche :**  
Signalez votre présence au moyen d'une bouée
- Pour la plongée :**  
Surveillez votre autonomie en air

### KAYAK DE MER & PADDLE\*

\* Au-delà de 3,50 m de coque, un paddle n'est plus considéré comme un engin de plage.

- Votre zone d'évolution se situe jusqu'à 2 milles d'un abri
- Si votre embarcation est homologuée pour aller au-delà des 300 m, soyez équipé de votre matériel de sécurité

### KITE BOARD & KITESURF

En cas de difficulté :

- Ne quittez jamais votre flotteur
- Marquez votre matériel

### SURF

- Savoir nager
- Ne surfez jamais seul
- Vérifiez que les conditions sont adaptées à votre niveau
- Surveillez la météo, ne surfez pas en cas d'orage
- Si vous êtes pris par un courant, gardez votre calme et faite des signes aux secours avec les bras

**UN NUMÉRO À CONNAÎTRE :**  
si vous êtes victime ou témoin d'un évènement en mer,  
contactez les secours par téléphone en composant le 196 ou sur  
le canal 16 de la VHF.

## PLAISANCE

- Propriétaires : vérifiez l'état de votre navire et des équipements
- Locataires : demandez à votre loueur le registre obligatoire de contrôle technique du navire

## CROISIÈRE CÔTIÈRE

En tant que chef de bord, vous êtes responsable de votre équipage

- Vérifiez votre équipement de sécurité
- Assurez-vous que votre équipage sait l'utiliser et le localiser
- N'approchez jamais des baigneurs
- Vous devez détenir à bord la documentation nautique (carte, balisage, marées...)

## VÉHICULES MOTORISÉS

- À moins de 300 m du bord, la vitesse doit être inférieure à 5 nœuds, soit environ 9 km/h

## BOUÉE TRACTÉE SKI NAUTIQUE

- Toujours un pilote et un surveillant à bord
- Arborez une flamme orange, qui signale le tractage

## JET-SKI

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Posséder un permis de plaisance
- Portez un équipement de sécurité
- Pilotez un jet ski la journée (le pilotage de nuit est interdit)
- Utilisez des chenaux prévus à cet effet pour naviguer dans la bande littorale des 300 m

**UN NUMÉRO À CONNAÎTRE :**  
si vous êtes victime ou témoin d'un évènement en mer,  
contactez les secours par téléphone en composant le 196 ou sur  
le canal 16 de la VHF.

# 3.

## LA BOITE À OUTILS

### ▶ LES LIENS UTILES



Découvrez les horaires de marée en **deux clics** :  
1. Aller sur le site : <https://maree.shom.fr/>  
2. Cliquez ou tapez le port où vous vous trouvez



Naviguez bien informé avec l'application Nav&Co.  
Réglementation maritime en temps réel.



→ [Graine de Sauveteurs](#), particulièrement adapté pour les jeunes et les enseignants



Plateforme collaborative qui facilite la saisie et l'analyse des observations en mer : mammifères marins, tortues marines, poissons, oiseaux, plaisance, pêche, pollution, etc.  
→ <https://www.obsenmer.org/>



Comment profiter de nos côtes tout en préservant nos oiseaux et mammifères marins.  
→ <https://www.c-monspot.fr/>

### ▶ PRÉFECTURE MARITIME de la Manche et de la mer du Nord

Tél : 02.33.92.65.09 - Astreinte : 06.74.94.20.94  
Contact : [communication@premar-manche.gouv.fr](mailto:communication@premar-manche.gouv.fr)

 <https://www.premar-manche.gouv.fr>

 [Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord](#)

 [@premarmanche](#)

▶ Consultez :  
- la [division 240](#), cadre réglementaire de sécurité applicables à la navigation de plaisance sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres  
- les sites internet des **capitaineries, postes de plages, mairies, préfectures de département, délégation mer et littoral** etc.

## ▶ LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE À BORD D'UN NAVIRE

	Basique	Côtier	Semi-hauturier	Hauturier
Équipement individuel de flottabilité ❶	✓	✓	✓	✓
Dispositif lumineux ❷	✓	✓	✓	✓
Moyens mobiles de lutte contre l'incendie (indiqués dans le manuel du propriétaire)	✓	✓	✓	✓
Dispositif d'assèchement manuel	✓	✓	✓	✓
Dispositif de remorquage	✓	✓	✓	✓
Ligne de mouillage (si masse lège ≥ 250 kgs)	✓	✓	✓	✓
Annuaire des marées ❸	✓	✓	✓	✓
Pavillon national (hors eaux territoriales)	✓	✓	✓	✓
Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer de type bouée fer à cheval ou bouée couronne		✓	✓	✓
3 feux rouges à main ❹		✓	✓	✓
Compas magnétique (ou GPS en côtier)		✓	✓	✓
Cartes marines officielles (voir la fiche <i>Les documents nautiques</i> )		✓	✓	✓
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)		✓	✓	✓
Description du système de balisage		✓	✓	✓
Radeau de survie			✓	✓
Matériel pour faire le point			✓	✓
Livre des feux tenu à jour (voir fiche <i>Les documents nautiques</i> )			✓	✓
Journal de bord			✓	✓
Dispositif de réception des bulletins météorologiques			✓	✓
Harnais et longe par navire pour les non voiliers			✓	✓
Harnais et longe par personne embarquée pour les voiliers			✓	✓
Trousse de secours conforme à l'article 240-2,16			✓	✓
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit			✓	✓
Radiobalise de localisation des sinistres (EPIRB)				✓
VHF fixe ❺			✓ (Depuis le 01/01/2017)	✓
VHF portative ❻				✓







\*Depuis le 01/10/2023 : Usage obligatoire du coupe-circuit et, pour la pratique des véhicules nautiques à moteur (VNM), le port d'une combinaison par le pilote comme par son passager.



Ne vous laissez  
pas surprendre  
par la marée



## PAR SÉCURITÉ

-  Consultez la météo et méfiez-vous de la brume
-  Vérifiez les coefficients et les horaires des marées
-  Restez à proximité d'un point de repli
-  Ne sortez pas seul et informez vos proches de vos intentions
-  ((o)) Disposez d'un moyen de communication pour alerter les secours
-  Vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord

## POUR DÉCLENCHER LES SECOURS

 Appelez le CROSS au **196** ou sur le **canal 16** de votre VHF



Régulièrement confrontés à des signalements incertains faits par des promeneurs ou des plaisanciers (voile, matériel à la dérive en mer...), les CROSS sont amenés à déclencher des **opérations de levée de doute**.

Or, souvent, le matériel repéré a été abandonné par l'utilisateur revenu par ses propres moyens à la côte, sans prévenir la chaîne de sauvetage et notamment les CROSS qui coordonnent le dispositif de recherches.

**Ces négligences deviennent des « fausses alertes » pour le CROSS = mises en œuvre coûteuses et inutiles de moyens de sauvetage, dont des sauveteurs bénévoles de la SNSM, au risque qu'ils ne soient plus disponibles pour un sauvetage réel.**

Pour toutes ces raisons, **il est impératif de sensibiliser les usagers, moniteurs, encadrants, loueurs et adhérents, à alerter systématiquement le CROSS en cas de perte de matériel en mer, ainsi qu'à marquer son matériel.**

**En 2025, 123 fausses alertes ont été signalées  
une hausse de 23% par rapport à 2024.**

Vous avez perdu votre voile de kitesurf contactez le **196** pour éviter les fausses alertes



PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD



**KITESURF**  
Le marquage de votre matériel est obligatoire.



PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD



EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16

**MATÉRIEL  
MAL ENTRETENU?**

**MAUVAISE  
IDÉE...**



**MATÉRIEL  
EN BON ÉTAT  
ET VÉRIFIÉ?**

**C'EST  
OK**



EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16

**PLAISANCIER  
IRRESPONSABLE?**

**MAUVAISE  
IDÉE...**



**PLAISANCIER  
RESPONSABLE?**

**C'EST  
OK** ✓



EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16



**USAGER  
MAL PRÉPARÉ?**  
~~MAUVAISE~~  
**IDÉE...**

HELP...



**USAGER  
PRÉVOYANT?**

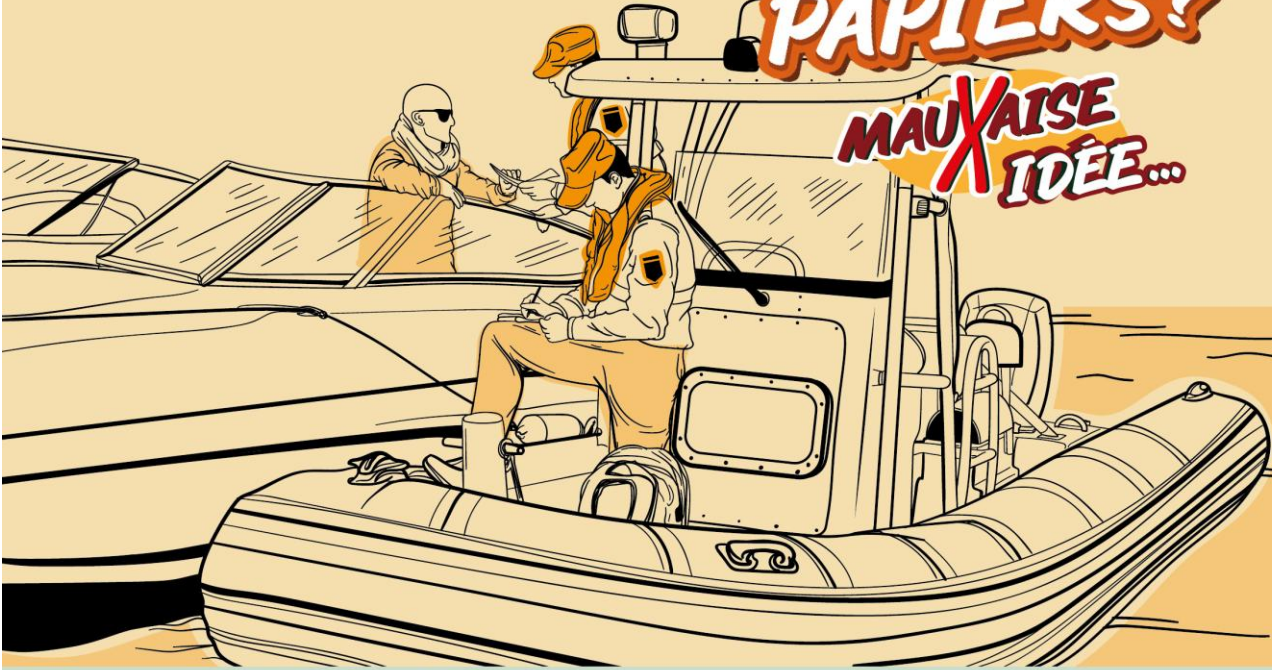
**C'EST  
OK** ✓



EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16

**DÉFAUT DE PAPIERS?**

**MAUVAISE IDÉE...**



**PAPIERS EN RÉGLE?**

**C'EST OK**



FOSIT Méditerranée, Secteur Multimédia

  
**PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 @Premarmed

EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16

**NAVIGUER  
SANS SÉCURITÉ?**  
**MAUVAISE  
IDÉE...**

**NAVIGUER RESPONSABLE  
ET EN SÉCURITÉ?**

**C'EST  
OK**

EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16

**UNE SESSION  
IMPROVISÉE?**

**MAUVAISE  
IDÉE...**

**PRÉVENIR  
UN PROCHE  
AVANT SA  
SESSION?**

**C'EST  
OK**



EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16

**NAVIGUER  
SANS SAVOIR?**  
~~MAUVAISE~~  
**IDÉE...**

**SAVOIR  
NAVIGUER?**  
**C'EST  
OK** ✓

EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16

**PORTABLE  
À PLAT?**

~~MAUVAISE  
IDÉE...~~



**EN CAS  
D' #URGENCEENMER ?**

**PORTABLE CHARGÉ  
ET PRÊT À L'EMPLOI?**

**C'EST  
OK** ✓



EN CAS D'URGENCE EN MER  
**196**  
OU VHF 16

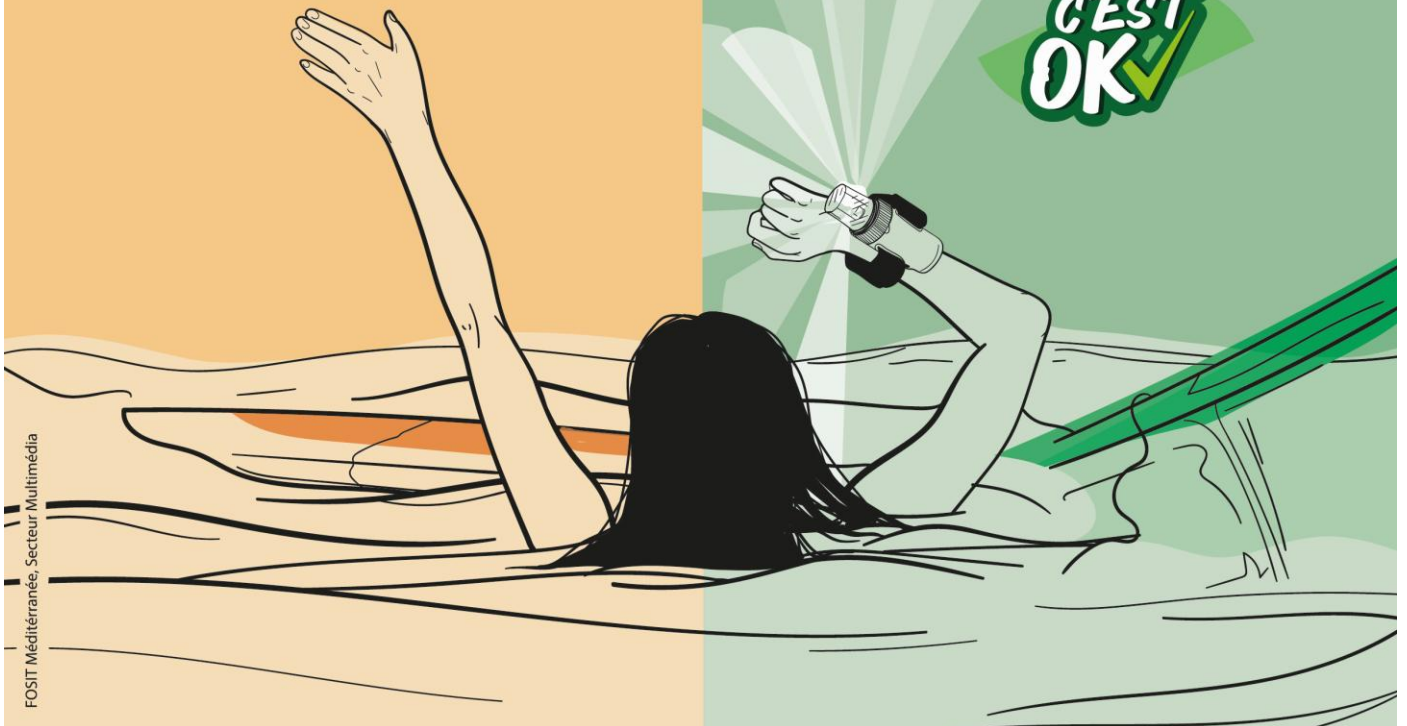


**ÊTRE INVISIBLE  
DE NUIT?**  
~~MAUVAISE~~  
**IDÉE...**



**POUVOIR SE SIGNALER  
EN TOUTES  
CIRCONSTANCES?**

**C'EST  
OK** ✓





# J'avais à peine bu

Chaque année, l'alcool cause de nombreux accidents,  
je ne bois pas avant de prendre la route,  
je ne bois pas avant de prendre la mer.

